PRESS RELEASE

COMMUNIQUE DE PRESSE

No.006 – July 19, 2022 – Accra, Ghana

Le Professeur Bogler passe le témoin au nouveau Président de l'ARREC

Le nouveau Président de l'Autorité Régionale de Régulation du secteur de l'Electricité de la CEDEAO (ARREC), M. Kocou Laurent Rodrigue TOSSOU, a pris fonctions.

M. TOSSOU a officiellement pris les rênes de l'ARREC lors d'une brève cérémonie de passation de charge au siège de l'institution à Accra, au Ghana, le mardi 19 juillet 2022. Il succède au Professeur Honoré BOGLER qui a pris fonction en avril 2016, et pendant le mandat duquel la première phase du marché régional de l'électricité de la CEDEAO a été lancée. Le lancement de la deuxième phase concurrentielle du marché est imminent.

Dans son allocution d'ouverture, M. TOSSOU a remercié tous les acteurs qui ont contribué au développement du marché régional de l'électricité, notamment les autorités de la CEDEAO, les partenaires au développement et les investisseurs.

Il a noté que le lancement de la deuxième phase du marché de l'électricité reste un défi, et que "tous les acteurs du secteur de l'énergie en Afrique de l'Ouest ont déjà les yeux tournés vers l'ARREC et le Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (l'EEEOA/WAPP)".

M. TOSSOU a donc fait appel au personnel de l'ARREC et à tous les autres acteurs du secteur de l'énergie de la CEDEAO qui sont « soucieux de garantir un accès durable à l'électricité en termes de quantité, de qualité et à des coûts abordables et compétitifs pour les populations de la région de la CEDEAO », pour s'inscrire dans la vision de développer un environnement énergétique spécifique.

Cet environnement énergétique spécifique vise, entre autres, à accroître l'électricité régionale, à réduire le coût de la production d'électricité, à sécuriser l'approvisionnement en énergie électrique, à développer les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, à restructurer, renforcer et étendre les réseaux électriques, à poursuivre et à mettre en œuvre des réformes juridiques et institutionnelles du sous-secteur de l'électricité propices à une transition énergétique durable et, à accroître le taux d'accès des citoyens communautaires à l'électricité.

M. TOSSOU a affirmé que ces objectifs ne pourront être atteints que par la mobilisation des ressources issues de la régulation du marché de l'énergie, la contribution des Etats membres de la CEDEAO, des investisseurs privés et des agences de développement en tant que partenaires techniques et financiers. Il a ensuite exprimé sa volonté de contribuer à la construction d'un marché de l'énergie ouvert et compétitif pour l'Afrique de l'Ouest.

Aussi, a-t-il affirmé son engagement, sa disponibilité et sa volonté « d'écouter les propositions constructives dans le meilleur intérêt des peuples de l'espace CEDEAO ».

Dans son allocution, le Professeur BOGLER a félicité le nouveau Président de l'ARREC pour sa nomination, précisant que M. TOSSOU « possède sans aucun doute les capacités techniques et managériales pour conduire l'ARREC, avec l'efficacité et la prévoyance requises, à la réalisation de ses objectifs généraux que sont la réussite de la mise en place du marché régional de l'électricité et la mise en œuvre de la régulation de ce marché ».

Le Professeur BOGLER a exprimé l'espoir que l'avènement de la deuxième phase du marché régional de l'électricité "permettrait le financement de l'ARREC par les redevances de régulation à percevoir sur les tarifs de transport d'électricité, ce qui est la garantie de son autonomie de fonctionnement conformément à ses règlements fondateurs '.

Le lancement de la deuxième phase du marché, désormais reprogrammé pour 2023, a subi quelques revers en partie dus à l'apparition de la pandémie de Covid-19, qui a perturbé le calendrier des activités prévues.

Il revient désormais au nouveau président de veiller à ce que toutes les mesures nécessaires soient prises pour atteindre, au bon moment, cette étape importante de développement du Marché Régional de l'Electricité et, par la même occasion, mettre l'ARREC en position de prendre en charge la régulation effective dudit marché régional », a déclaré le Professeur Bogler.

Plus tôt dans son allocution de bienvenue, le chef de l'administration et des finances, par intérim, M. Ofosuhene Apenteng-Takyiako, a assuré au nouveau président, la coopération du personnel de l'ARREC à "travailler ensemble non seulement pour réaliser la vision de l'ARREC mais aussi pour qu'elle (ARREC) soit classée comme l'institution de choix parmi les institutions et agences de la CEDEAO ».

M. TOSSOU sera le troisième président de plein pouvoir de l'ARREC. Le premier président, El Hajj Ibrahima Thiam, a pris ses fonctions en mars 2009 et a passé le relais, en 2015, au membre du Conseil de régulation de l'institution, Mme Ifeyinwa Ikeonu qui a exercé une fonction intérimaire pendant une dizaine de mois avant de passer le relais au Professeur Honoré BOGLER le 15 avril 2016.

M. Laurent TOSSOU, travaillera avec les deux autres membres de l'actuel Conseil de Régulation composé du Dr Haliru Dikko et de M. Aly Mar Ndiaye.

Published by: Department of Communication, ECOWAS Regional Electricity Regulatory Authority
Publié par: Le Département de la Communication, Autorité de Régulation Régionale du Secteur de l'Électricité de la CEDEAO
Energy Commission Building – Ghana Airways Avenue, Airport Residential Area, PMB 76 Ministries Post Office, Accra, Ghana
Tel: (233) 0302 817 049 Fax: (233) 0302 817 050 E-mail: info@erera.arrec.org